

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 13 décembre 2021, à 20 h, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents Mme et MM les conseillers Jonathan Alix, Marie-Ève Goos, Rhéal Grenier, Éric Ménard et Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Mme Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière.

M. Charles Choquette est absent.

**ORDRE DU JOUR**

**Points pour délibération**

**1 Assemblée du 22 novembre 2021**

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021, 20 h

**2 Assemblée du 13 décembre 2021**

- 2.1 Liste des comptes à payer
  - 2.1.1 Liste des comptes à payer 2021

**Période de questions**

**3 Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - 3.1.1 Dates des séances du conseil pour l'année 2021
  - 3.1.2 Demandes de commandites de divers organismes
  - 3.1.3 Formation de comités et nominations des membres
  - 3.1.4 Dépôt des rapports d'audits de conformité
  - 3.1.5 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.2 Gestion financière et administrative
  - 3.2.1 Horaire des Fêtes
  - 3.2.2 Paiement des heures accumulées

**4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des incendies
  - 4.1.1 Rapports d'événements

## **5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Travaux récurrents – Abat-poussière
  - 5.1.2 Remplacement de deux ponceaux/rangs Casimir et St-Charles – Décompte progressif numéro 4 et acceptation définitive des travaux
  - 5.1.3 Réfection rang Saint-Georges – Décompte progressif numéro 4
  - 5.1.4 Réfection du rang Rosalie – Décompte progressif numéro 2

## **6 Hygiène du milieu**

- 6.1 Réservoir, réseau de distribution d'eau et usine épuration

## **7 Aménagement, urbanisme et développement**

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
  - 7.1.1 Adoption du règlement numéro 879-21 intitulé Règlement concernant la circulation et le stationnement

## **8 Loisirs et culture**

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
  - 8.1.1 Dépôt du bilan 2021 - Participation financière pour l'entretien de la piste cyclable La Montérégiage - Aide financière 2022
  - 8.1.2 Renouvellement du Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles
  - 8.1.3 Constitution d'un comité de suivi MADA
  - 8.1.4 Demande de soutien financier auprès du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

## **Période de questions**

## **9 Divers & affaires nouvelles**

### **Correspondances**

- Co-1 Ministère de la Sécurité publique – Aide-mémoire – Conditions hivernales extrêmes
- Co-2 Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville – Contribution municipale budget 2021
- Co-3 Levée de fonds – Groupe PRN Santé mentale - Plan de commandites
- Co-4 Demande de commandite – Gala Agristars
- Co-5 Demande d'aide financière – Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers
- Co-6 Demande d'aide financière – Centraide Richelieu-Yamaska

## **RÉSOLUTION 12-228-21**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE, 20 H**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre, 20 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-229-21**  
**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2021**

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2021.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 149 077,28 \$
- Déboursés directs : 1 117 289,10 \$
- Salaires : 25 528,80 \$

Adopté à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 12-230-21**  
**DATES DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2022**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu d'adopter le calendrier des séances du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'année 2022 suivant :

Lundi 17 janvier 2022	Lundi 9 mai 2022	Lundi 12 septembre 2022
Lundi 14 février 2022	Lundi 13 juin 2022	Mardi 11 octobre 2022
Lundi 14 mars 2022	Lundi 11 juillet 2022	Lundi 14 novembre 2022
Lundi 11 avril 2022	Lundi 22 août 2022	Lundi 12 décembre 2022

Il est également résolu que lesdites séances se tiennent à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-231-21**  
**DEMANDE DE COMMANDITES DE DIVERS ORGANISMES**

Considérant la demande d'aide financière reçue du CPE Bambin Club relativement au déneigement des stationnements appartenant à la Municipalité, soit celui situé sur la rue Saint-Jean, en façade de l'installation I et celui situé sur la rue Rachel, longeant l'installation II;

Considérant que lesdits stationnements sont utilisés par des parents utilisateurs ainsi que des citoyens environnants;

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'adopter toute mesure non réglementaire en matière de services de garde à l'enfance, notamment en aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder une aide financière de 1 070,00 \$ au CPE Bambin Club afin de contribuer au déneigement des aires de stationnement des installations ci-dessus mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 12-232-21**

#### **DEMANDE DE COMMANDITE TOURNOI NOVICE ATOME DE FARNHAM**

En réponse à la demande de commandite reçue du responsable du tournoi Novice Atome de Farnham édition 2022, il est proposé par M. Benoit Pépin, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'octroyer la somme de 200 \$ pour le tournoi qui se tiendra du 31 janvier au 13 février 2022.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 12-233-21**

#### **DEMANDE DE SOUTIEN D'ATHLÈTE – MONSIEUR SAMUEL BOISCLAIR**

Considérant la demande d'aide financière de monsieur Samuel Boisclair, compétiteur de motocross domicilié à Ange-Gardien détenant le titre de champion Junior MX3 et Junior Open au championnat Challenge Québec;

Considérant que la Municipalité accorde de l'aide financière à des organismes à but non lucratif (OBNL), mais pas à des individus ou à des entreprises;

Considérant que la Municipalité souhaite toutefois encourager monsieur Boisclair dans son cheminement;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu :

- De féliciter monsieur Samuel Boisclair pour son parcours exceptionnel et de l'encourager à poursuivre ses rêves;
- De lui offrir la salle municipale, sans frais, pour qu'il puisse y organiser une activité de levée de fonds s'il le souhaite.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-234-21**  
**FORMATION DE COMITÉS ET NOMINATIONS DES MEMBRES**

Considérant que les membres du conseil souhaitent former des comités et y désigner des élu(e)s qui représenteront le conseil, il est proposé M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de former les comités suivants :

- **AGRICULTURE ET VOIRIE**

M. Jonathan Alix  
M. Rhéal Grenier  
M. Éric Ménard

- **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Mme Marie-Ève Goos  
M. Benoit Pépin

- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

M. Jonathan Alix  
Mme Marie-Ève Goos

- **VÉHICULES LOURDS**

M. Charles Choquette  
M. Éric Ménard

- **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

M. Charles Choquette

- **MAIRE SUPPLÉANT (SUBSTITUT MRC)**

M. Rhéal Grenier

Il est également résolu que le maire et la directrice générale et greffière trésorière soient membres d'office desdits comités.

Adopté à l'unanimité.

## **DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDITS DE CONFORMITÉ**

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, procède au dépôt des rapports d'audits de conformité concernant l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations, transmis par la Commission municipale du Québec.

## **DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires de Mme et MM Jonathan Alix, Charles Choquette, Rhéal Grenier, Éric Ménard, Benoit Pépin, Marie-Ève Goos ainsi que M. Yvan Pinsonneault sont déposées à la présente séance ordinaire du conseil.

## **RÉSOLUTION 12-235-21 HORAIRE DES FÊTES**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement, pour la période des Fêtes.

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 12-236-21 PAIEMENT DES HEURES ACCUMULÉES**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement d'heures accumulées, à M. Jean-Pierre Racicot, chargé des travaux publics, à M. Stéphane Déragon, préposé aux travaux publics, à M. Alexandre Lamarre, directeur des Services techniques et M. Sammy Lacasse, préposé à l'entretien et aux travaux publics, telles les recommandations de Mme Carole Latour, directrice des Services administratifs, dans son rapport du 2 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 12-237-21**  
**TRAVAUX RÉCURRENTS – ABAT-POUSSIÈRE - 2022**

Suite à l'offre de service reçue pour l'épandage d'abat-poussière dans la rue en cul-de-sac du rang Saint-Charles, sur le chemin de la Station, ainsi que sur la rue Gauvin, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder le contrat à l'entreprise Bourget inc., selon l'offre soumise, au montant de 4 153,59 \$, taxes en sus, pour l'année 2022.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-238-21**  
**REPLACEMENT DE DEUX PONCEAUX / RANGS CASIMIR ET SAINT-CHARLES / DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4 ET ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX**

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc., en date du 15 novembre dernier, pour le remplacement de deux ponceaux des rangs Casimir et Saint-Charles, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 4, au montant de 17 487,03 \$, taxes incluses, à Excavation St-Pierre & Tremblay inc. et de procéder à l'acceptation définitive des travaux.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-239-21**  
**RÉFECTION DU RANG SAINT-GEORGES – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4**

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc., en date du 30 novembre dernier, pour la réfection du rang Saint-Georges, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 4, au montant de 122 836,28 \$, taxes incluses, à Eurovia Québec Construction inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-240-21**  
**RÉFECTION DU RANG ROSALIE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2**

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc., en date du 30 novembre dernier, pour la réfection du rang Rosalie, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 2, au montant de 14 482,95 \$, taxes incluses, à Eurovia Québec Construction inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-241-21  
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 879-21 CONCERNANT LA CIRCULATION ET  
LE STATIONNEMENT**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu d'adopter, le règlement numéro 879-21 intitulé « Règlement concernant la circulation et le stationnement ».

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-242-21  
DÉPÔT DU BILAN 2021 - PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DE LA  
PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGIADÉ - ANNÉE FINANCIÈRE 2022**

Considérant que le bilan du Comité Pro-Piste pour l'entretien 2021 de la piste cyclable *La Montérégiade* est déposé ainsi que le budget prévisionnel 2022;

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien confirme sa participation financière au montant de 36 643 \$ pour la saison 2022.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-243-21  
RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS  
SPORTIVES ET CULTURELLES**

Considérant que le Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles prendra fin le 31 décembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu de reconduire le Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles, pour l'année 2022, telle que proposé dans le rapport de Mme Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-244-21  
CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE SUIVI MADA**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a adopté une politique Municipalité amie des aînées (MADA) ainsi qu'un plan d'action 2022-2024 pour son application;

Considérant qu'un comité de pilotage MADA, qui aura comme mandat de suivre les développements de la mise en œuvre du plan d'action, doit être créé;



En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de nommer Mme Suzanne Rodrigue, Mme Louise Lévesque, Mme Ginette Lauzière et M. Serge Soucy, membres du comité de pilotage de la politique Municipalité amie des aînées MADA.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-245-21**

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AUPRÈS DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS (PNHA)**

Suite au lancement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser Mme Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs et Mme Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, à soumettre un projet et à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 12-246-21**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, directrice générale

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Yvan Pinsonneault, maire